

Communiqué de presse Ville de Caen

27 juillet 2026

LA VILLE DE CAEN APPORTE SON SOUTIEN AUX VICTIMES DES INCENDIES EN GIRONDE

Face à la situation d'urgence provoquée par les incendies qui ravagent la Gironde, la Ville de Caen a décidé de mobiliser ses ressources pour apporter un soutien concret aux populations sinistrées.

Touchée par l'ampleur des incendies qui affectent le département de la Gironde, Caen affirme sa volonté de se tenir aux côtés des victimes et des collectivités locales concernées. Cette situation d'urgence nous rappelle l'importance de l'entraide entre territoires.

Pour Aristide Olivier, maire de Caen, « *les catastrophes naturelles ne connaissent pas de frontières administratives. Les incendies qui ravagent la Gironde sont une tragédie qui nous touche tous. Caen refuse d'être spectateur. Nous répondons à l'appel de la solidarité nationale en mettant nos ressources au service des sinistrés. C'est notre responsabilité d'élus et notre devoir de citoyens de s'entraider face aux crises.* »

Les mesures mises en place

La Ville de Caen apportera son soutien selon plusieurs axes :

- **Un soutien financier**

Deux contributions de 10 000 euros seront versées à la Croix-Rouge et au Secours populaire, associations mobilisées auprès des victimes de ces incendies.

- **Une collecte citoyenne**

Une collecte sera lancée cette semaine auprès des habitants volontaires. La Ville mettra à disposition la salle du Réfectoire de l'hôtel de ville afin de recueillir les produits de première nécessité. Les modalités pratiques de cette opération seront précisées ces prochaines heures.

- **Une aide à la plantation d'arbres**

Face à la catastrophe écologique qui touche la Gironde, le maire de Caen soumettra au conseil municipal le vote d'une délibération visant soutenir financièrement des opérations de reboisement. Il sera proposé de lui verser 10 000 euros.

Contact presse Ville de Caen :

Sophie de Floris

02 31 30 45 03 / 07 89 28 38 29 / s.defloris@caen.fr